CHANGEMENTS À LA COLLECTE DES ORDURES À VENIR

Le 6 septembre 2022

LES CONTENEURS À ORDURES AVEC COUVERCLE ARTICULÉ ET SUR ROUES SERONT OBLIGATOIRES.

Les ordures qui ne sont pas placées dans un conteneur approprié, conformément aux directives ci-dessous, ne seront plus ramassées.

Les résidents seront responsables d'acheter l'un des conteneurs à ordures affichés ci-dessous.

- **Un** seul conteneur à ordures par résidence sera ramassé.
- Les conteneurs à ordures peuvent être de n'importe quelle couleur **sauf le bleu.**
- Les conteneurs doivent être placés au bord du chemin - face vers l'avant, selon l'image ci-dessous.
- Les conteneurs ne doivent pas être surchargés, les couvercles doivent se fermer correctement.

- Capacité **maximale** de 360 l (95 gal) avec couvercle et roues
- **Doit être** compatible avec la prise européenne (plat devant)
- **<u>Ne peut pas</u>** dépasser le poids maximum de 113,4 kg (250 lb)

OU

- Capacité **maximale** de 240 l (63 gal) avec couvercle et roues
- **Doit être** compatible avec la prise européenne (plat devant)
- **<u>Ne peut pas</u>** dépasser le poids maximum de 101,6 kg (224 lb)

CAMPBELLTON
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK